



Demande de conservation de notes pour la session 2 pour les UE non validées en Session 1

Valable uniquement au titre de l'année universitaire 2024/2025

A envoyer à l'adresse mail

Pour les L2

formulairel2.sciences@uvsq.fr

Pour les L3

formulairel3.sciences@uvsq.fr

Jusqu'au 13/06/2025 à 12h00

Conformément aux articles 7 du règlement général des études, quatrième partie : Les MC2C générales, téléchargeable via le lien suivant : <https://www.sciences.uvsq.fr/reglement-des-etudes-uvsq-2020-24>, il est possible de demander à conserver les notes des UE non validées (notées AJ ajournées) en session 1 pour la session 2.

Important : Toute demande est automatiquement acceptée et définitive et ne peut faire l'objet d'un désistement.

Cas pratique :

NOTES ET RÉSULTATS

UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Dossier [REDACTED]
Année [REDACTED]

page 1

ÉLÉMENTS & ÉPREUVES

Code	Libellé	Rang	ECTS	Note	Résultat
LPHY3	L3 Physique				
L35PH421	BCC 7 - DISCIPLINAIRE		0/27	7.743/20	AJ
LSME507	Mécanique des fluides 1		3/3	10/20	ADM
LSME507CC	LSME507CC			10/20	
LSME508	Mécanique des fluides 2		0/3	7.786/20	AJ
LSME508CC	LSME508CC			7.6/20	
LSME508EC	LSME508EC - Mécanique des fluides 2			6/20	
LSME508TP	LSME508TP - Mécanique des fluides 2			13.33/20	

Il n'est pas utile de formuler une demande de conservation de note en LSME507, puisque l'UE est validée, le résultat est ADM, il en est de même pour les UE validées par compensation (notées COM = admis par compensation), la note est réputée définitive et est donc automatiquement conservée pour la session 2.

Une demande de conservation de note en LSME508, peut être faite car l'UE n'est pas validée (son résultat est AJ Ajourné), dans ce cas, vous ne serez pas convoqués à la session 2 pour cette UE et c'est cette note qui servira au calcul final pour la validation de votre année



N° étudiant :

Nom :

Prénom :

Cocher une seule case : L2 ☐ L3 ☐

Code UE	Intitulé UE	Moyenne à l'UE En Session 1

Date et signature